

LYCEE MONNET – FOURNEYRON

Site Métare
24 rue Virgile
42013 ST ETIENNE cedex 2

FONCTIONNEMENT DEMI-PENSION

Le contrôle d'accès à la demi-pension est géré par un lecteur biométrique, et un lecteur de la carte Pass'Région.

- Le dispositif biométrique est basé sur la reconnaissance du contour de la main. L'étudiant entre un code à 4 chiffres qui lui est personnel et place la main sur le lecteur. *L'établissement a procédé à une déclaration de conformité auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) le 24 septembre 2010. Le procédé de cette biométrie utilise le contour de la main et non les empreintes digitales ; il ne laisse donc pas de traces qui pourraient être utilisées à d'autres fins.*
- Le Pass'Région est commandé par les étudiants sur le site de la Région Rhône Alpes

A titre d'information pour 2026, **1 repas coûte 5€05**
Il est préférable d'acheter plusieurs repas à la fois.

1/ Les repas sont payables de préférence par chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée Benoît Fourneyron, ou en espèces.

2/ Les règlements peuvent aussi se faire par virement bancaire, dans ce cas des précisions vous seront données par le service intendance dès la rentrée.

Les étudiants doivent impérativement contrôler leur solde à chaque passage et recharger leur compte par avance, au bureau « gestion self » de l'intendance, **uniquement le matin jusqu'à 11h30.**

Contact demi-pension :
04 77 46 30 57 ou

secretariat.restauration.hebergement.0420958n@ac-lyon.fr

Les repas non utilisés au départ d'un étudiant : démission, fin de scolarité... peuvent être remboursés.

Idéalement, les étudiants doivent s'assurer d'avoir épuisé leur solde avant.

Aide financière

Pour les familles ayant des difficultés financières pour payer les frais de demi-pension, il existe un fonds social qui peut prendre en charge après étude en commission, une partie des dépenses.

Contactez l'assistante sociale du lycée Jean Monnet par le biais du standard :
04 77 46 36 00